



Des études ont démontré que pour une durée de vie similaire, les bâtiments mis en service présentent des coûts de fonctionnement entre 8 et 20 p. 100 inférieurs à ceux des bâtiments non mis en service. Au cours des cinq premières années d'occupation d'un bâtiment, les propriétaires peuvent espérer réaliser des économies de coûts de fonctionnement pouvant aller jusqu'à quatre dollars pour chaque dollar investi dans les services de mise en service.

Les évaluations régulières des systèmes permettent d'obtenir un rendement optimal

Au sein du secteur des services de construction de Construction de Défense Canada (CDC), les services de mise en service peuvent comprendre de nombreuses activités de mise en service qui se déroulent à toutes les phases du cycle de vie d'un bâtiment. Dans le cadre de ces activités, les équipes de mise en service mesurent, vérifient et documentent la conformité d'un bâtiment aux normes de rendement architectural, structurel, électrique et mécanique. Nos employés, professionnels de la mise en service, comptent des années d'expérience dans tous les aspects liés à la conception, à la construction, au fonctionnement et à l'entretien.

Une approche en plusieurs étapes

Que les équipes de CDC se chargent elles-mêmes des activités de mise en service ou qu'elles supervisent le travail d'agents indépendants, nos employés professionnels s'assurent que le processus de mise en service est respecté au niveau des cinq phases clés du cycle de vie d'un bâtiment.

- **La phase de programme fonctionnel** – Les équipes de CDC s'assurent que l'équipe chargée de la construction préalable élabore une stratégie de mise en service préliminaire dans le cadre du plan de gestion global du projet.
- **La phase de conception** – CDC finalise le plan de mise en service et les caractéristiques connexes.
- **La phase de construction** – En collaboration avec les concepteurs et l'entrepreneur, CDC peut modifier le plan de mise en service afin d'apporter des changements aux systèmes et à l'équipement du bâtiment.
- **La phase d'acceptation** – En collaboration avec les concepteurs et l'entrepreneur, les professionnels de la mise en service réalisent des essais rigoureux afin de s'assurer que le rendement du bâtiment répond aux objectifs fixés dans le plan de mise en service d'origine.
- **Évaluation après emménagement** – En collaboration avec les clients locaux, les équipes de CDC mènent régulièrement des essais afin de s'assurer que les systèmes du bâtiment ont un rendement optimal, particulièrement au fil des changements de saison.





Tout le monde tire parti de la mise en service

Les propriétaires des bâtiments, les opérateurs et les occupants bénéficient tous directement des services de mise en service. Voici comment.

Les propriétaires obtiennent les avantages suivants :

- Réduction des demandes de modification;
- Optimisation des coûts de construction;
- Réduction du nombre de délais de construction;
- Coûts de fonctionnement réduits de la propriété.

Les opérateurs obtiennent les avantages suivants :

- Systèmes qui fonctionnent correctement;
- Moins de plaintes des occupants;
- Formation complète aux systèmes;
- Manuels des opérations et manuels d'entretien complets.

Les occupants bénéficient des avantages suivants :

- Meilleure qualité de l'air intérieur;
- Meilleure productivité;
- Meilleure confiance envers les opérateurs du bâtiment;
- Environnement de travail plus confortable.

Des services complets sur tous les fronts

Construction de Défense Canada est une société d'État ayant pour mandat de fournir des services novateurs et rentables de passation et de gestion de marchés de construction, ainsi que des services connexes liés à l'infrastructure au ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes, en appui à la défense du Canada.

CDC emploie plus de 800 professionnels – des ingénieurs, des techniciens et des technologues en génie, des ingénieurs et des technologues en environnement, des personnes de métiers spécialisées et d'autres professionnels – et possède des bureaux dans toutes les bases, les escadres et les unités de soutien de secteur des Forces canadiennes.

CDC possède également de l'expertise dans les secteurs de service suivants :

- Services de construction;
- Services des marchés;
- Services environnementaux;
- Services de gestion de projets et de programmes;
- Services de gestion des biens immobiliers.

Contactez-nous

Pour en savoir plus à propos des services de CDC, visitez www.cdc-dcc.gc.ca, appelez au 1-800-514-3555 ou écrivez-nous à info@dcc-cdc.gc.ca.